



UCS — SKB Fédération transfrontalière de clubs d'éducation canine

## Bulletin d'inscription au Diplôme d'instructeur Canin

Session 2024 – 2025

Début des cours le samedi 07 septembre 2024

### Prérequis

- Par son inscription, chaque participant s'engage sur l'honneur à avoir exercé une activité canine pendant un minimum de 3 ans.
- Il ne doit pas avoir fait l'objet d'une intervention du Service vétérinaire de son canton, ni d'une dénonciation justifiée de la part d'une SPA.
- Il ne doit pas avoir été condamné pour un motif contraire à la probité ou à l'honneur, exclu de l'armée pour une affaire grave.

Délai d'inscription : 31.08.2024 (ou en fonction des places disponibles)

Document à joindre à l'inscription : lettre de motivation

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Rue et n° \_\_\_\_\_

NPA \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_

Club/section \_\_\_\_\_

Nationalité \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_

Commune d'origine \_\_\_\_\_

Mobile E-mail \_\_\_\_\_

Date et lieu \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance des prérequis et que mes informations sont exactes. Le présent bulletin d'inscription, dûment complété et signé, doit être retourné par le/la candidat/e à l'adresse suivante :

UCS-SKB  
Union Canine Suisse  
Georges Delessert, Président  
Case postale 46  
Ch-1000 Lausanne 16  
079/319.66.73

Reconnu par l'OVF (Office Vétérinaire Fédéral)  
Autorisation fédérale 09/0044 pour la défense sportive.